

LE RELATIF DANS LA PHILOSOPHIE D'ARISTOTE

C'est avec de bonnes raisons que l'on pourrait présenter la philosophie d'Aristote comme la philosophie de la *substance* et de l'*acte*. Aristote est en effet le premier à saisir consciemment la substance comme cause propre de *ce qui est*, il réussit à la dégager aussi bien de son mode matériel de sujet, héritage des physiciens, que de son mode formel de pur principe d'intelligibilité, invention des platoniciens. De plus, il montre le primat absolu de l'acte-fin sur tout devenir. Pourtant, en face de ces évidences, il faut bien constater qu'Aristote reconnaît au « relatif », — et également à ce qui est « en puissance », — un rôle unique, original, dont il a conscience de découvrir et de préciser la nature propre, tout en reconnaissant l'extrême difficulté d'une telle analyse (1).

Il semble du reste que ces diverses recherches se commandent mutuellement. La découverte de la substance dans son absolue pureté, celle aussi de l'acte-fin, permettent à leur tour de préciser le caractère propre du *πρός τι* parmi les déterminations formelles de ce-qui-est. En contre-épreuve, dans la mesure même où la substance n'est plus saisie dans sa profondeur métaphysique, comme cause propre de ce-qui-est, et où on la considère soit comme forme et principe d'intelligibilité, soit dans sa fonction de sujet, dans cette même mesure on ne la distingue plus assez nettement de ces déterminations accidentelles que sont la quantité, la qualité ou la relation. C'est-à-dire qu'on sera vite amené à considérer une simple détermination formelle comme substantielle, fondamentale, première.

Sans prétendre à une étude exhaustive, essayons ici de dégager la pensée d'Aristote sur le relatif, selon les étapes suivantes : 1° partir des critiques qu'Aristote fait aux platoniciens sur ce point, puisque c'est à partir du platonisme et face à lui qu'il élabore

(1) *Cat.*, 7 8 b 22 : « Sans doute il est difficile au sujet des relatifs d'affirmer quelque chose d'une manière certaine sans les avoir considérés plusieurs fois ; cependant il n'est pas inutile d'avoir soulevé des questions au sujet de chacun d'eux ».

sa propre philosophie ; 2° analyser son exposé du relatif dans les *Catégories*. Il conviendra alors d'approfondir la question et de déterminer du point de vue métaphysique : 3° la nature propre du relatif ; 4° ses modalités spécifiques ; 5° enfin, préciser la manière dont Aristote le met en œuvre dans ses divers traités.

I. Critiques d'Aristote à l'égard des platoniciens.

Aristote reproche aux platoniciens d'exalter le relatif au point d'en faire un absolu : « Si l'on accepte, dit-il, les formes idéales, il s'ensuit que le relatif (πρός τι) sera antérieur à ce qui est par soi (καθ' αὐτό) » (2). Car ces formes des relatifs, constituées ainsi en Idées, seront des absolus.

On peut être étonné à première vue d'une telle critique. Qui donc, plus que Platon, a jamais tendu vers le Nécessaire et l'Absolu ? Ses formes pures ne nous mettent-elles pas immédiatement en présence du Substantiel et de l'Éternel ? Comment dès lors pourraient-elles exalter le relatif ?

Reconnaissons d'abord volontiers cette hantise, chez Platon, du Nécessaire, de l'Absolu, de l'Éternel. Ceci admis, nous n'en serons que plus à l'aise pour déceler de fait chez lui une philosophie de la relation, car ses formes idéales, posées pour sortir de la « Caverne », sont en réalité comme une splendide prison qui l'empêche d'atteindre effectivement la réalité dans son être propre.

Prenons le *Parménide*, qui exprime sans doute au mieux la réflexion critique de Platon sur les Idées. Dès le début, la question de Socrate est significative : « Ne crois-tu pas qu'il y ait une Forme-en-soi de la ressemblance, et à cette forme une autre qui s'oppose : l'essence du dissemblable ? que, à cette dualité des Formes, nous prenions part et moi et toi et tout le reste de ce que nous appelons le multiple ? » (3). Dans ce même dialogue, la discussion sur l'Un met bien en lumière l'impossibilité pour l'esprit de sortir d'une pensée dialectique où il s'enferme, lorsqu'il se limite à opposer et à relier des relatifs (4).

En somme on pourrait dire que les Formes pures de Platon sont à la fois absolues et relatives. C'est ainsi que le premier Aristote, à tendance platonicienne, reconnaît que les relatifs ne sont pas un « genre par soi » (5), en d'autres termes qu'ils comportent de

(2) *Met.*, A, 9 990 b 15 ss ; cf. *Met.*, M, 4 1079 a 12ss.

(3) *Parm.*, 128 c (Trad. Diès, éd. Belles-Lettres, Paris 1923, p. 57).

(4) *Parm.*, 161 c ss.

(5) *Met.*, A, 9 990 b 15. Parlant des idées des relatifs, il déclare : « Nous ne disons pas que les πρός τι soient un genre par soi ». Cf. *Met.*, M, 4 1079 a 12.

l'absolu. Les platoniciens n'ont pas saisi la diversité analogique de l'être : Aristote, exposant leur enquête sur la cause de la multiplicité, leur reproche de n'avoir posé la question qu'à l'égard du $\tau\acute{\iota}$ $\acute{\epsilon}\sigma\tau\iota$, en omettant de le faire pour la quantité, la qualité, le relatif (6). Enfin, — autre aspect des choses —, quand les platoniciens se demandent quel est le principe opposé à l'Un et à l'Être (l'Être-en-soi, dont tous les autres peuvent être engendrés), ils répondent que c'est le $\pi\rho\acute{o}\varsigma$ $\tau\iota$ et l'Inégal. Mais ceci n'est pas exact, remarque Aristote, puisque le relatif n'est ni le contraire, ni la négation de l'Être et de l'Un.

Ainsi, dans la perspective d'Aristote, si les platoniciens, ramenant tout aux Formes idéales, n'ont pas découvert la diversité analogique des déterminations de ce-qui-est, *a fortiori* n'ont-ils pas découvert la diversité analogique de l'être en puissance et en acte. Pour eux le *non-être*, comme l'inégal et le relatif, est ce qui est en puissance d'être : c'est la substance en puissance. C'est là, pense Aristote, une grave confusion, car le relatif n'est ni l'Un en puissance, ni l'Être en puissance ; il est seulement une certaine détermination des « étants » (7).

En bref, Aristote reproche aux platoniciens d'accorder au relatif à la fois trop et trop peu : trop, car ils le considèrent comme une Forme idéale antérieure à ce-qui-est ; trop peu, car ils voient en lui le principe de diversification des êtres et ils l'identifient au non-être, à l'inégal. Ils n'ont donc pas saisi la manière originale d'être qui le caractérise.

Cette double critique souligne bien la carence essentielle de la théorie des Formes idéales au sujet du relatif : 1) si on fait de celui-ci une Forme idéale, on en fait un principe, on lui attribue une valeur d'absolu qu'il n'a pas ; 2) si l'on s'en sert, d'autre part, pour expliquer la multiplicité des Formes idéales, on le réduit à n'être plus que le non-être, on détruit sa valeur propre de relatif. Le relatif est un être trop subtil pour être assimilé à une forme ; si on le fait, on ne peut plus saisir son caractère propre, et on aboutit à cette contradiction de le poser à la fois comme être-en-soi (forme idéale) et comme non-être.

II. — La troisième Catégorie : le relatif (8)

Dans les *Catégories*, Aristote étudie d'abord la substance et la quantité, au titre d'attributs premiers. Il en vient ensuite au relatif

(6) *Met.*, N, 2 1089 a 33.

(7) *Met.*, N, 2 1089 b 7 : $\acute{\epsilon}\nu$ $\tau\iota$ $\tau\acute{\omega}\nu$ $\acute{\epsilon}\nu\tau\omega\nu$.

(8) Sans discuter ici le problème de l'authenticité des *Catégories*, nous les considérons comme une partie de l'*Organon*.

« On appelle relatifs des êtres tels que leur être même, tout ce qu'ils ont d'être, est énoncé en dépendance d'un autre ou comme orienté de quelque autre façon vers un autre. Ainsi tout ce qu'il y a d'être dans « plus grand » est énoncé en dépendance d'un autre, car on n'est dit plus grand que par rapport à *quelque chose* ; de même tout ce qu'il y a d'être dans « le double » est énoncé en dépendance d'un autre, car on est dit le double de *quelque chose* » (9).

Pour saisir la portée d'une telle affirmation, il convient de la comparer à celle qui a pour objet la substance : « La substance, dite dans son sens le plus propre, en premier lieu, éminemment, est celle qui n'est pas énoncée en dépendance d'un sujet, et qui n'est pas non plus dans un sujet ».

Voilà bien les deux catégories extrêmes qui s'éclairent mutuellement : l'une exprime ce qui est entièrement *soi-même*, ce qui ne dit référence à rien d'autre, ce qui constitue un « premier » tant dans l'ordre de la détermination que du point de vue de l'existence ; l'autre exprime ce qui est pure référence à un autre, ce qui est entièrement dit en dépendance d'un autre ou orienté vers un autre, et qui par le fait même n'est en rien pour soi.

Ces deux catégories ne font d'ailleurs que traduire les deux manières extrêmes dont notre intelligence exprime le réel : ou bien comme un absolu ayant sa propre détermination et sa manière propre d'exister ; ou bien comme un relatif totalement orienté vers un autre, incapable de posséder sa propre forme par lui-même.

C'est l'analyse philosophique du langage qui conduit à cette constatation. On dit « cet homme », signifiant par là une réalité autonome, déterminée, individuée ; au contraire « le double » est entièrement rapporté à autre chose. Or le langage manifeste la structure intime de notre connaissance intellectuelle. Les expressions *double*, *plus grand*, etc., décèlent une manière propre, irréductible, de s'exprimer : on est donc bien en face d'une catégorie caractéristique.

Diverses espèces de relatif. Cependant il y a des degrés dans cette catégorie. Prenons par exemple l'*habitus*, la disposition, la sensation, la science, la position (*situs*) (10). Tous ces termes sont relatifs :

(9) *Cat.*, 7 6 a 36.

(10) Cf. *Top.*, IV, 1 121 a 1 : « La science fait partie des relatifs..., tandis que le beau et le bon font partie des qualités ». Autre texte, *Top.*, VI, 6 145 a 15 : « Il faut examiner si on a donné pour différence d'un terme relatif une différence qui n'est pas relative, car les différences des relatifs sont elles-mêmes relatives. Par exemple, la science : elle est dite spéculative, pratique, poétique, chacune de ces différences signifiant un relatif ». Enfin, *Cat.*, 8 11 a 22 : « La science considérée comme genre est un relatif ; considérée comme telle science particulière, par ex. : la grammaire, elle est une qualité particulière ».

on est *habitus* de quelque chose, science de quelque chose, et ainsi du reste (11).

Pourtant ces relatifs comme l'*habitus*, la disposition, peuvent de fait être considérés de deux manières, soit comme relatifs, soit comme qualités (12). Aristote le sait et ne s'en scandalise pas : « S'il arrive que le même soit relatif et qualité, il n'y a rien là d'absurde » (13). Un même terme peut faire partie de deux catégories différentes, sous divers aspects formellement différents, du moins lorsqu'il s'agit de la qualité et du relatif, de la quantité et du relatif. Tel est du moins le point de vue propre des *Catégories* ; nous verrons qu'en métaphysique le problème se pose différemment.

On pourrait dire que cette seconde manière de regarder les relatifs est analogue à la seconde manière de considérer la substance. De même que la substance-seconde se comprend en fonction de la substance-première, de même ces relatifs se comprennent en fonction des purs relatifs, qui ne sont que relatifs, comme le double. Notons pourtant la différence : le terme « substance-seconde » ne s'exprime pas formellement comme celui de « substance-première » ; au contraire, les termes relatifs, comme *habitus*, disposition, s'expriment formellement de la même manière que les relatifs purs, car en tant que relatifs ils signifient seulement : être énoncé en dépendance d'autre chose. C'est pourquoi Aristote ne distingue pas « relatifs premiers » et « relatifs seconds » comme il l'a fait pour la substance. Il note simplement que les seconds sont moins purs, ils ne sont plus exclusivement relatifs.

On peut distinguer comme une troisième classe de relatifs, celle des *silus* (station droite ; position couchée, assise...). Les « positions » font partie des relatifs : mais le caractère relatif est ici moins explicite et la signification qualitative plus immédiate. Enfin les expressions « être couché », « être debout » ne sont, elles, relatives que comme paronymes.

Si donc on exclut ces dernières expressions qui ne sont relatives que par l'extérieur, il reste trois classes de relatifs distinguées par Aristote : relatifs-purs, relatifs-qualités, relatifs-situations.

Propriétés des relatifs. Après avoir précisé le caractère propre de l'attribut « relatif » et ses diverses modalités, Aristote peut alors passer à l'étude de ses propriétés.

I. *Certains relatifs sont contraires*, quoique tous ne le soient pas. La vertu est contraire au vice, mais le double n'a pas de contraire. On s'aperçoit vite que le relatif pur n'implique pas contrariété,

(11) *Cat.*, 7 6 b 3 ss.

(12) *Cat.*, 8 8 b 27.

(13) *Cat.*, 8 11 a 37.

mais seulement le relatif-quantité, qui, grâce à cet élément adventice, peut admettre la contrariété. Ainsi la contrariété n'est pas propre au relatif comme relatif (14).

2. *Certains relatifs sont capables de plus et de moins, mais non pas tous.* Le semblable est plus ou moins semblable; le double n'est pas plus ou moins double (15). Là encore, le relatif pur n'implique pas de plus ou de moins.

3. *Tous les relatifs, pris au sens absolument propre, sont « dits » vers leurs corrélatifs* (16). Qui dit double, dit moitié. Cette corrélation n'existe pas toujours de la même manière : « La science est dite science *du* connaissable; le connaissable est dit tel *pour* la science ». Ici, la réciprocité n'est pas parfaite dans les relatifs-qualités; elle l'est pour les relatifs-purs. C'est donc la première propriété spécifique des relatifs que nous rencontrons. Elle n'affecte que les relatifs considérés au sens tout-à-fait propre. Elle ne joue plus si par exemple ces relatifs sont considérés matériellement à l'égard de leurs propres sujets : « aile » n'est pas corrélatif d'« oiseau » car « aile » n'est pas relatif à l'oiseau en tant qu'oiseau, mais seulement à l'oiseau en tant que « vivant ailé » ou en tant que « chose ailée », car il y en a bien d'autres que des oiseaux qui sont ailés.

A cette propriété des « corrélatifs » il faut adjoindre ce qu'Aristote dit encore au sujet des « opposés comme relatifs », puisque toute corrélation implique une opposition relative. Ainsi « cela même qu'est le double est le double d'*autre* chose, car on est double *de quelque chose* ». De même « la science est opposée à l'objet connaissable (*ἐπιστητόν*), ces deux termes étant relatifs. Tout ce que la science a d'être est énoncé en dépendance de l'objet connaissable; et tout ce qu'il y a de valeur d'être dans le « connaissable » est énoncé par rapport à son opposé qui est la science : car qui dit connaissable dit connaissable pour quelque chose, pour la science. Donc pour tous les êtres qui s'opposent comme relatifs, ce qu'ils sont, ce qu'ils ont d'être est énoncé en dépendance des autres (17) ». Alors que l'on distinguait deux types de corrélatifs, les uns réciproques, les autres non, cette distinction ne vaut plus quand il s'agit des opposés relatifs. Car ces opposés relatifs n'expriment que la manière dont certaines réalités sont séparées; au contraire les corrélatifs expriment la manière dont ces réalités s'appellent mutuellement.

(14) *Cat.*, 7 6 b 15 (Cf. *Cat.*, 6 5 b 28 ss.) : « Ce qui se réfère à un autre n'a pas de contraire »; b 33 : « Il arrive que la même réalité soit en même temps grande et petite; petite par rapport à quelque chose, elle est grande par rapport à une autre ». Ceci montre bien qu'il n'y a pas de contraire dans les relatifs. Cf. *Phys.*, V, 2 226 a 23.

(15) *Cat.*, 7 6 b 20. Cf. *Anal. Post.*, I, 24 86 a 8.

(16) *Cat.*, 7 6 b 27 : πρὸς ἀντιστρέφοντα.

(17) *Cat.*, 10 11 b 17 ss; 12 b 16.

4. *Tous les relatifs semblent être par nature simultanés* (18). Si le double existe, la moitié existe ; s'il disparaît, la moitié disparaît. On constate donc pour les relatifs, simultanéité d'existence et d'anéantissement. Ceci ne se vérifie pourtant pas à l'égard de tous les relatifs : l'objet connaissable est antérieur à la science ; s'il disparaît, la science disparaît ; mais l'inverse n'est pas vrai ; il n'y a donc pas réciprocité. Ainsi la simultanéité naturelle est une propriété des relatifs comme relatifs ; mais d'autres liens peuvent intervenir entre ces relatifs et supprimer cette simultanéité.

Toute cette recherche des propriétés manifeste clairement la distinction que fait Aristote entre les relatifs-purs et les relatifs-mixtes : les premiers impliquent simultanéité naturelle et corrélation réciproque, exclues par les seconds qui sont capables de plus et de moins ou de contrariété, à cause de cet élément adventice qu'ils comportent dans leur relation.

Réfléchissons un instant sur ces données des *Catégories*. L'ensemble est clair : mais certaines affirmations pourraient paraître à première vue insuffisamment étayées. Peut-on dire, par exemple, que les termes relatifs « esclave-maître » sont simultanés par nature, tandis que « objet connaissable-science » ou encore « sensible-sensation » ne le sont pas ? (19) Il s'agit en effet dans les deux cas de termes complexes, qui peuvent être considérés de deux façons, soit comme relatifs, soit comme impliquant d'autres déterminations. Le maître, en tant qu'homme, ne disparaît pas si l'esclave disparaît ; de même que l'objet de science subsiste comme chose réelle même si la science n'existe pas. Inversement, le maître en tant que maître n'existe plus s'il n'y a plus d'esclave, de même que l'aspect connaissable de l'objet ne subsiste que s'il y a science. Des deux côtés il y a rapport de dépendance, ou de mesure, le premier dans l'ordre de l'activité humaine, le second dans l'ordre de la spécification de la connaissance. L'analyse d'Aristote semble donc manquer de rigueur.

Cette objection aurait toute sa force dans une considération métaphysique, mais il faut précisément se rappeler que nous ne sommes pas ici en métaphysique mais bien dans la perspective des *Catégories*, qui cherchent à déterminer simplement les divers caractères des *termes relatifs*. Le terme « maître » dit un rapport

(18) *Cat.*, 7 7 b 15 ; *Anal. Post.*, I, 24 81 a 8. — Les relatifs augmentent simultanément : « Plus les réalités sont universelles, plus elles sont démontrables » *Cat.*, 13 24 b 37. Simultanées par nature sont les réalités unies d'un lien réciproque dans la succession d'existence, sans que l'une soit d'aucune façon cause de l'autre ; ainsi le double et la moitié ont ce lien réciproque. C'est ce qui permet de conclure de la possibilité d'un relatif à celle de son corrélatif, cf. *Rhet.*, II, 19 1392 b 3-5 ; 23 1327 a 23 - b 11. Il y a donc un lien de réciprocité relative qui est comme au delà du lien de causalité, en ce sens qu'il n'en dépend pas.

(19) *Cat.*, 7 7 a 29 ss.

explicite à l'« esclave », tandis que « sensible » signifie ce qui peut être objet de « sensation ». Dans le premier cas le rapport est en acte, dans le second il n'est qu'en puissance. D'où simultanéité naturelle dans le premier cas, qui est exclue dans le second. Ainsi se justifie l'analyse d'Aristote.

Substances et relatifs. Le philosophe se pose enfin une dernière question : Les substances peuvent-elles faire partie des relatifs ? (20)

Pour saisir l'importance de cette aporie, présentée en dernier lieu comme une recherche ultime sur les limites des termes relatifs, il convient de se rappeler tout le contexte platonicien. Tous les termes ne seraient-ils pas de quelque façon « relatifs » ? On a vu que les termes « qualité » et « quantité » peuvent être regardés comme des relatifs : les termes de substances ne pourraient-ils l'être aussi ?

A l'égard des substances-premières la réponse est facile. Comme on l'a vu, il y a irréductibilité entre ces déterminations absolues et ce qui n'existe qu'orienté vers un autre. De même, les parties intégrantes des substances premières ne sont pas exprimées en termes relatifs : une tête prise individuellement n'est pas une tête de quelqu'un, mais *une* tête particulière.

Pour les substances-secondes la question est plus délicate. Si la plupart apparaissent bien immédiatement comme n'étant pas des termes relatifs : ainsi l'homme ; on n'est pas l'homme de quelqu'un, le problème demeure au sujet de leurs parties, car on dit : la tête de quelqu'un, la main de quelqu'un.

L'analyse précédente des termes-relatifs ne suffit plus ici ; car il semble d'une part que les termes substances-secondes ainsi que leurs parties intégrantes signifient une détermination absolue, ou du moins la propriété de quelque chose d'absolu ; d'autre part ces parties en tant que parties apparaissent comme essentiellement relatives au tout. Ainsi est-il difficile d'affirmer qu'aucun terme substantiel n'appartient aux termes-relatifs.

Aristote propose alors une nouvelle définition du relatif : « Les relatifs sont ceux pour qui l'être consiste dans le rapport à quelque chose » (21). Si donc on connaît le relatif, on connaît par le fait même son corrélatif ; une telle réalité est-elle connue comme double : on sait aussitôt de quoi elle est double ; ou bien, si elle est connue comme plus belle, on sait par rapport à quoi. Cette nouvelle définition a donc l'avantage d'intégrer la simultanéité de la connaissance des termes relatifs.

(20) *Cat.*, 7 8 a 12.

(21) *Cat.*, 7 8 a 31 : ἔστι τὰ πρὸς τι οἷς τὸ εἶναι ταύτων ἐστι τῷ πρὸς τί πως ἔχειν. Ce qui fait dire à Hamelin : « Tout l'être du relatif est proprement dans la relation » (*Le système d'Aristote*, Paris 1931, p. 105).

On peut ici avec intérêt se rappeler ce texte des *Topiques* : « Il ne faut pas ignorer que certaines réalités ne peuvent être définies que par leur opposé ; le double ne peut être défini sans la moitié. Cela est vrai pour ceux qui sont dits relatifs *selon eux-mêmes* » (22).

Le fait que la définition du relatif-pur implique celle du corrélatif met en lumière une cause facile d'erreur : « Toutes les fois qu'en définissant les relatifs on n'explicite pas distinctement leurs corrélatifs, mais qu'on englobe ce corrélatif dans un trop grand nombre de réalités, on se trompe soit en totalité, soit en partie. Si p. ex. on définit la médecine la science de ce qui est (23), il y aura erreur partielle, car la médecine n'est pas par elle-même la science de tout ce qui est ».

Il est maintenant possible de répondre à la question précédemment posée : les parties des « substances-secondes » ne sont pas proprement des relatifs, puisque la connaissance précise de la tête ou de la main ne nous donne pas immédiatement la connaissance précise de son sujet. L'irréductibilité des termes relatifs à l'égard des termes substantiels est donc totale. Le cas est très différent de celui des termes quantitatifs ou qualitatifs ; on passe facilement p. ex. des termes quantitatifs aux termes relatifs : beaucoup et peu, grand et petit sont vraiment des relatifs, car aucune réalité n'est dite elle-même et selon elle-même petite ou grande, mais seulement en fonction d'une autre à qui on la compare (24).

Avant de passer à l'étude métaphysique du relatif, arrêtons-nous un instant encore sur cette nouvelle définition qu'Aristote nous donne du relatif, car on a cherché à donner à cette démarche diverses significations (25). Pour bien la comprendre, il faut la

(22) *Top.*, VI, 4 142 a 27 : ὅσα καθ'αὐτὰ πρὸς τι λέγεται. Cf. *Réfut. sophist.*, 31 181 b 25 ss. Le relatif séparé de son corrélatif ne signifie rien ; pas de double sans moitié. De même le propre du relatif est aussi celui de son corrélatif, cf. *Top.*, V, 6 135 b 16 ss ; VI, 8 146 a 37, où Aristote distingue relatif καθ' αὐτό et relatif κατὰ τὸ γένος.

(23) *Top.*, VI, 12 149 b 4.

(24) *Cat.*, 6 5 b 15 ss ; 6 a 27.

(25) A. KREMPPEL dans son étude sur la relation interprète ce passage des *Catégories* de la manière suivante : « Dans ce texte qui ne manque pas d'obscurité, on constate au premier coup d'œil qu'Aristote passe d'une définition traditionnelle, semble-t-il, mais déficiente à ses yeux, à une autre. Il s'agit donc d'une correction. Or, toute la bizarrerie d'un *relativum secundum dici* à côté d'un *relativum secundum esse* vient de ce que la refonte n'a pas été traitée comme telle : d'une succession on a fait une concomitance, d'une élimination un voisinage. Les penseurs hellénistiques déjà voulaient à tout prix sauver l'une ou l'autre formule, et cela par respect pour Aristote qui s'arrête longtemps à l'ancienne, 6 a 36 - 8 a 28, aussi bien que par attachement à Platon. En effet, Plotin, son disciple Porphyre, et plus tard leur interprète latin Boèce font remonter l'ancienne définition au fondateur de l'Académie. A vrai dire on cherche en vain l'ancienne définition dans les œuvres de Platon, bien qu'il ne manque pas de formules approchées. Disons donc qu'elle était dans l'air ». *La doctrine de la relation chez S. Thomas*, Paris 1952, pp. 395-396. — Dire que la seconde définition du relatif donnée par Aristote

considérer en fonction de l'aporie posée au début par le philosophe lui-même, puisque ceci constitue sa réponse. On veut savoir dans quelle mesure les parties des substances-secondes sont des relatifs. Si on prend la première définition générale du relatif, la réponse est insuffisante ; la tête est la tête de l'homme, donc elle est relative à l'homme et n'a de sens qu'en fonction de l'homme ; la partie est toute relative au tout dont elle fait partie. Mais en raison de sa métaphysique, qui distingue si nettement « accident relatif » et « substance », Aristote ne peut accepter cette conclusion.

Il faut donc chercher s'il n'est pas possible de donner au terme relatif une définition plus précise, marquant mieux sa nature propre et son irréductibilité tant à l'égard de la substance-seconde que de ses parties. C'est ce qui fait qu'Aristote donne une nouvelle définition. Comparée à la première, la différence apparaît aussitôt. Au lieu de s'attacher à l'analyse de l'attribution relative, il précise maintenant ce qui caractérise l'être même des relatifs. En somme on est passé de la définition générique des termes relatifs à la définition propre des relatifs pris en eux-mêmes et de leur mode spécifique d'être (26).

Désormais tout l'être du relatif apparaît comme lié à son corrélatif à tel point qu'en le connaissant on connaît par le fait même ce corrélatif. C'est là un critère nouveau pour discerner si les parties des substances-secondes sont des relatifs. Au lieu de se demander si ces parties sont attribuées à leur tout au titre de termes relatifs, on se demande si la connaissance de ces parties procure une connaissance précise, immédiate, de leur tout. On est passé du problème de l'attribution à celui de la définition. Celle-ci cherche à exprimer ce qu'est le relatif, sa nature ; elle porte sur l'être même de ce relatif. Il n'y a donc pas rupture dans la pensée d'Aristote, mais approfondissement, passage de l'attribution générique à la connaissance quidditative du relatif (27).

élimine la première semble excessif, cf. Hamelin, *op. cit.*, p. 105, qui ne voit pas là une discontinuité, mais une précision, sur laquelle d'ailleurs il ne s'arrête pas. C'est Boèce qui, en insistant sur l'opposition entre le *dicuntur* et l'*esse* de ces deux définitions, est à l'origine de l'interprétation qu'en fait le moyen-âge : la première définition regarde le *relativum in dicendo* (relation logique), la seconde le *relativum in essendo* (relation réelle), cf. ALEX. DE HALÈS, *Summa theol.*, P. 2, in qu. 2, tract. I, qu. 5, a. 1, ad 1m (Ed. Quaracchi, 1924, I, p. 554) et KREMPEL, *op. cit.*, pp. 399-400. Une telle exégèse est évidemment très loin de la pensée d'Aristote, ce que Krempel souligne très justement, cf. p. 402.

(26) La distinction entre cette définition générique des termes relatifs et la définition propre du relatif considéré selon son être spécifique semblent bien correspondre à la distinction qu'Aristote fait dans les *Topiques* entre le relatif selon le genre et le relatif selon lui-même, cf. *Top.*, VI, 8 146 a 37.

(27) La première considération se sert de l'expression λέγεται, la seconde du τὸ εἶναι.

III. — *L'être du relatif*

Chez Aristote, le langage exprime la manière exacte dont nous saisissons la réalité. C'est pourquoi les *Catégories*, qui sont autant de manières de signifier les réalités sensibles, sont aptes à nous introduire à l'étude proprement philosophique des déterminations fondamentales de ces réalités. A la classification des *Catégories* correspond cette affirmation : « L'être se prend en plusieurs acceptions... ; il signifie d'une part l'essence et l'individu déterminé ; il indique d'autre part qu'une chose a telle qualité, telle quantité, ou l'un ou l'autre des prédicats de cette sorte » (28).

En fait, dans sa philosophie première, Aristote n'a étudié que la substance, détermination première, fondamentale, de ce-qui-est. Il n'a point analysé métaphysiquement les autres déterminations essentielles de ce-qui-est. C'est pour cette raison sans doute qu'on a si facilement considéré les *Catégories* comme une étude métaphysique, erreur initiale qui devait facilement s'étendre et aboutir à la confusion totale des domaines propres à la logique et à la métaphysique, c'est-à-dire à une interprétation nominaliste du Philosophe.

Mais si Aristote n'a pas fait d'exposé systématique du relatif, comme il en a fait un de la substance, on peut cependant relever chez lui plusieurs affirmations qui permettent de préciser sa pensée sur la nature du relatif.

Ainsi dans les *Topiques*, après avoir parlé du relatif considéré en lui-même et selon le genre, il précise : « L'essence de tout relatif est d'être orienté vers un autre, puisque pour chacun des relatifs tout ce qu'il a d'être est exactement ce qui se rapporte de quelque façon à quelque chose » (29). La définition même du relatif considéré selon lui-même manifeste la quiddité de ce relatif, sa nature propre, sa « substance ».

Entendons bien dans quel sens nous parlons de nature ou de substance de relatif. Il s'agit uniquement d'exprimer sa détermination essentielle, il ne s'agit en aucune façon de la substance première mode de ce qui est, cause formelle de ce qui est. Considéré de cette manière tout à fait propre, le relatif n'est substance ni en acte, ni en puissance. Il n'est pas antérieur à la substance, comme

(28) *Met.*, Z, 1 1028 a 10 ; Δ, 7 1017 a 23 ; Θ, 1 1045 b 26.

(29) *Top.*, VI, 8 146 b 4 : παντός γὰρ τοῦ πρὸς τι ἢ οὐσία πρὸς ἕτερον ἐπειδὴ ταῦτόν ἦν ἐκάστω τῶν πρὸς τι τὸ εἶναι ὅπερ τὸ πρὸς τι πῶς ἔχει.

s'il en était un élément essentiel (30). Au contraire, parmi toutes les catégories, le relatif est celui dont la nature est la plus faible, l'être le plus ténu (31). Il est postérieur à la quantité et à la qualité, sans être même une détermination de ces déterminations, mais seulement une certaine modification de cette quantité ou de cette qualité (32).

En d'autres termes, l'être du relatif implique toujours une autre nature qui lui sert de fondement. Il est tellement débile qu'il ne peut exister par lui-même : « Rien n'est grand ou petit, beaucoup ou peu, et d'une manière générale rien n'est relatif, qui ne soit un certain autre être ». Un signe montre bien cette faiblesse radicale : du relatif il n'y a ni génération, ni corruption, ni mouvement. Alors que la quantité donne lieu à augmentation ou diminution, la qualité à altération, le lieu à translation, la substance à génération et à corruption, le relatif ne donne lieu à rien (33). Il est en dehors du devenir. Il apparaît ou disparaît sans que se produise aucune modification intrinsèque de la réalité qu'il affecte. Il suffit que l'autre, son corrélatif, soit modifié (34).

Voilà bien le signe le plus net que l'être du relatif est tout entier tourné vers un autre ; il n'affecte son sujet que par l'intermédiaire d'une autre catégorie, ce qui lui donne une manière d'être tout à fait originale, à l'antipode de celle de la substance.

Sans doute, comme les autres accidents, le relatif est dit de la substance (35) ; mais cela ne veut pas dire qu'il affecte directement cette substance, comme il le fait pour la quantité ou la qualité ; cela signifie seulement qu'il dépend de la substance dans son existence même, et qu'il ne peut se définir parfaitement qu'en fonction de la substance, détermination première de ce-qui-est.

IV. — *Les diverses espèces de relatifs*

C'est au livre Δ de la philosophie première qu'Aristote énumère les divers relatifs (36). Le relatif se dit :

(30) *Met.*, N, 1 1088 b 1 ; *Met.*, I, 6 1011 a 18 ; B, 5 1002 b 30 ; A, 4 1070 a 34, 1070 b 3. Il n'y a pas de principe commun entre la substance et le relatif ; la substance ne peut être élément du relatif ; le relatif ne peut être élément de la substance.

(31) *Met.*, N, 1 1088 a 20 ss : « Le relatif est, de toutes les catégories, celui qui est le moins nature ou substance ».

(32) *Met.*, N, 1 1088 a 24-25 : $\pi\acute{\alpha}\theta\omicron\varsigma$ τι τοῦ ποσοῦ τὸ πρός τι.

(33) *Met.*, N, 1 1088 a 27-34.

(34) *Met.*, N, 1 1088 a 34-35 ; *Phys.*, V, 2 226 a 23 ; III, 1 200 b 28 ; *Met.*, K, 12 1068 a 9 ss.

(35) *Phys.*, I, 7 190 a 35 ss.

(36) *Met.*, Δ , 15 1020 b 25. S. Thomas dit dans son commentaire : « Ponit ergo (Philosophus) tres modos eorum, quae ad aliquid dicuntur » *In V Met.*, lec. 17 (Ed. Cathala, n° 1001 ss).

1. « Comme du *double à la moitié*, du triple au tiers..., de l'excès au défaut ». Nous avons ici les relatifs selon le *nombre*. On distinguera parmi eux diverses modalités, suivant qu'ils traduisent un rapport déterminé ou indéterminé, relativement à l'unité ou aux nombres. Ainsi, le double est un rapport selon un nombre déterminé vers l'un ; le multiple est un rapport selon un nombre non déterminé vers l'un ; quant à l'excès par rapport au défaut, il se réalise selon un nombre tout à fait indéterminé (37).

A ces types de relatifs selon le nombre, Aristote semble rattacher l'*égal*, le *semblable*, le *même*, « car ces relatifs sont dits selon l'un. Sont dits les mêmes tous ceux dont la substance est une ; sont dits semblables tous ceux dont la qualité est une ; sont dits égaux tous ceux dont la quantité est une (38). Or l'un est principe et mesure du nombre, de telle sorte que tous ceux-ci sont dits relatifs selon le nombre, mais non de la même manière ».

Notons cette manière de grouper des relatifs si divers, basés sur des fondements tout à fait différents (quantité ; qualité ; substance) et comportant des manières d'exister aussi diverses que l'identité et l'égalité. Ce qu'ils ont pourtant de commun, c'est leur orientation vers l'un ou le nombre. La nature numérique du corrélatif permet de les grouper ainsi puisque précisément le relatif ne peut se définir sans son corrélatif. C'est celui-ci qui permet de spécifier d'une manière ultime, le relatif.

2. Le relatif se dit encore entre « ce qui est capable d'échauffer et ce qui peut être échauffé, ce qui est capable de couper et ce qui peut être coupé..., et d'une manière générale, entre l'actif et le passif » (39). Ces relatifs ont donc trait aux puissances actives ou passives et aux actes de ces puissances. Ce qui les caractérise, c'est qu'ils peuvent être considérés en puissance ou en acte, c'est-à-dire en mouvement.

De plus certains relatifs selon la puissance et l'acte impliquent la notion du temps, à cause d'une certaine succession dans ce qui agit par rapport à ce qui est fait. Ainsi le père est père de son fils. Enfin certains relatifs existent selon la privation de puissance, comme l'impossible, ou l'invisible

On voit ici encore, dans ce second type de relatifs, comment Aristote a groupé des relatifs très divers, par exemple ce qui est capable d'action et ce qui au contraire est impossible. Ce qui permet

(37) Cf. également *Phys.*, VI, 1 200 b 28.

(38) *Met.*, Δ, 15 1021 a 8-14.

(39) Cf. également *Phys.*, III, 1 200 b 28 : « Le relatif est dit selon l'excès et le défaut, selon l'actif et le passif, en général selon le moteur et le mobile, car le moteur est moteur du mobile et le mobile est tel sous l'action du moteur », cf. *Phys.*, VIII, 1 251 b 7.

ainsi de les réunir, c'est encore la nature de leurs corrélatifs, non plus ici l'unité ou le nombre, mais la capacité ou l'incapacité d'agir ou d'être modifié, ce qui caractérise une manière d'être.

3. Le relatif se dit encore « du mesurable à sa mesure, du connaissable à la science, du sensible à la sensation » (40). La grande différence que souligne immédiatement Aristote entre ce troisième type de relatifs et les deux précédents est la suivante : les relatifs énoncés selon le nombre ou la puissance le sont en ce sens que ce qu'ils *sont* est dit d'un autre ; au contraire, le mesurable est dit relatif du fait qu'un autre est dit orienté vers lui ; de même le connaissable, ou le sensible (41). Car le connaissable est relatif par le fait qu'il y a une connaissance de ce connaissable ; au contraire, la connaissance est essentiellement relative à l'objet sur lequel elle porte, aussi il serait inutile de dire l'objet de la connaissance car « ce serait dire deux fois la même chose ». Il en est de même pour le visible et la vision.

(40) W. D. Ross note : « Semblant s'opposer à cette association, Aristote relève en I, 1057 a 9, qu'en réalité *ἐπιστήμη* est *μετρητόν* et *τὸ ἐπιστητόν*, *μέτρον*, c'est-à-dire que la science se conforme à la réalité, et non la réalité à la science » *Aristotle's Metaphysics*, Oxford 1924, p. 330. W. D. Ross traduit donc *ἐπιστητόν* par « réalité ». De façon précise, c'est « la réalité en tant qu'objet de science », ce qui permet de comprendre que la science soit mesure.

(41) *Met.*, Δ, 16 1021 a 27 ss ; cf. *Met.*, I, 6 1056 b 35. — Voici comment A. KREMPPEL traduit ce passage d'Aristote : « Or ce qu'on dit du relatif, soit numériquement (1^{er} fondement), soit selon la puissance (2^e fondement) est sans exception relatif, parce qu'il se rapporte intrinsèquement (*αὐτὸ ὃ ἐστίν*) à autre chose, et non pas parce qu'autre chose se rapporterait à lui. Par contre, le mesurable (*μετρητόν*) et le connaissable (*ἐπιστητόν*) et le pensable (*διανοητόν*) s'appellent relatifs parce qu'on rapporte quelque chose à eux » (1021 a, 27-30). — La traduction littérale d'Aristote est un peu différente : « Par conséquent les choses qui sont dites relatives selon le nombre et la puissance sont totalement relatives (*πάντα*) du fait que ce qu'elles ont exactement d'être est dit en dépendance d'autre chose, et non du fait qu'autre chose est dit par rapport à leur être ; au contraire le mesurable, le connaissable, le pensable sont dits relatifs du fait qu'autre chose est dit par rapport à eux » (et non du fait qu'eux-mêmes sont dits par rapport à autre chose). La pensée d'Aristote est claire : les relatifs selon le nombre et la puissance sont des termes corrélatifs, de toutes façons relatifs ; tandis que les relatifs selon le mesurable et la mesure ne sont pas réciproques ; si l'un est relatif, l'autre ne l'est pas ; et ce dernier est dit relatif parce que le premier se réfère à lui. Aristote continue : « Car le pensable signifie que la pensée dépend de lui, mais non que la pensée se rapporte à ce dont elle est la pensée (car ce serait dire deux fois la même chose) » c'est-à-dire : qui dit pensée, dit nécessairement pensée de quelque chose ; le terme est déjà relatif par lui-même ; mais ce quelque chose n'est pas relatif à la pensée ; il a sa nature propre, indépendante de la pensée. — W. D. Ross note à propos de ce passage : « L'idée d'Aristote est ici que ce qui est mesuré, par exemple pensé, ou vu, doit posséder une nature propre, outre qu'il est objet de mesure, de connaissance, de pensée, ou de vision. C'est assez juste, mais cela ne différencie pas ce type de relation des deux premiers, ainsi qu'il le pense... Car ce qui est double ou moitié doit avoir sa propre nature », *op. cit.*, p. 330-331. Sans doute ; mais la différence est précisément que la nature propre de ce qui est double n'exige pas essentiellement qu'il soit double, tandis que la nature propre du mesuré exige essentiellement qu'il soit relatif à telle mesure.

Par là Aristote souligne le caractère propre de ces derniers relatifs : ils ne sont pas réciproques ; ils ne sont pas dans le même genre ; c'est pourquoi il n'y a pas « d'intermédiaire » entre leurs termes corrélatifs (42).

Les divers relatifs dont nous venons de parler sont tous, comme le dit expressément Aristote, des relatifs « *selon eux-mêmes* », au sens le plus fort ($\kappa\alpha\theta' \acute{\epsilon}\alpha\upsilon\tau\acute{\alpha}$). Il ajoute : « Sont encore relatifs selon eux-mêmes les réalités dont le genre est relatif de cette même manière : ainsi la médecine, par son genre qui est la science, est un de ces relatifs *selon eux-mêmes* ».

On retrouve donc ici la distinction déjà rencontrée dans les *Catégories* et les *Topiques*. Mais la considération logique des *Catégories* envisageait en premier lieu l'aspect générique des relatifs ; ici au contraire, la recherche du métaphysicien suit une marche inverse : il commence par préciser les divers types de relatifs proprement dits, puis il étend son examen aux relatifs selon le genre.

« Enfin sont encore relatifs *selon eux-mêmes* ceux qui rendent relatifs ceux qui les possèdent : l'égalité l'égal, la similitude le semblable ». C'est l'aspect abstrait du relatif qu'Aristote souligne ici, comme un $\pi\rho\acute{o}\varsigma \tau\iota$ essentiel. On passe ainsi du relatif à la relation : relation d'égalité, relation de similitude. C'est la seule mention que fasse Aristote de la relation considérée ainsi de manière abstraite.

Quant au relatif « par accident », il n'a pas d'intérêt immédiat. Aristote se contente de le mentionner au terme de ces différentes considérations sur le relatif.

Arrêtons-nous un instant sur la diversité des points de vue des *Catégories* et du livre Δ . Au ch. 7 des *Catégories*, les relatifs sont pris d'une manière générique plus ou moins propre et d'une manière accidentelle ; la recherche aboutit à l'aspect quidditatif du relatif en son sens le plus précis ; on donne sa définition et sa propriété caractéristique. Au chapitre 15 du livre Δ des *Métaphysiques*, on commence au contraire par l'examen des diverses modalités spécifiques des relatifs ; on considère ensuite les réalités relatives en fonction de leur genre seulement, puis les relatifs pris de façon abstraite, enfin les relatifs par accident (simple allusion pour les écarter).

Ces deux classifications ne se recouvrent pas ; mais elles ont des points de contact qui permettent de conclure que l'une est fondée sur l'autre. Les trois modalités du livre Δ , selon lesquelles se réalisent les relatifs considérés en eux-mêmes, correspondent exactement à la définition du relatif telle que nous la trouvons au terme du ch. 7 des *Catégories* : deux d'entre elles sont réciproques, la troisième ne l'est pas. Les réalités relatives en fonction de leur

(42) *Met.*, I, 7 1057 a 36 ; cf. *Cat.*, 7 6 b 27.

genre ne sont contenues que sous les termes relatifs génériques. Quant aux relatifs considérés d'une manière abstraite, ils manifestent plus clairement le caractère original de la *forme* du relatif, mais ils ne donnent pas une nouvelle espèce de relatifs ; ils ne fondent pas une nouvelle attribution ; par suite, ils ne se retrouvent pas dans les *Catégories*.

On voit maintenant la profonde unité philosophique de cette doctrine du relatif, considéré sous ces deux aspects : le terme relatif et le mode d'être relatif.

V. — *Mise en œuvre du relatif dans la philosophie d'Aristote*

Pour mieux saisir l'importance que revêt le relatif dans la philosophie d'Aristote, il conviendrait d'examiner de très près l'usage qu'il en fait dans ses divers traités : philosophie de la nature, philosophie humaine, et surtout philosophie première, où les relatifs, sans être toujours traités pour eux-mêmes, sont mis en œuvre comme moyen d'analyse. Nous ne pouvons ici qu'indiquer certaines pistes de recherches, nous excusant du caractère très inachevé de ces enquêtes.

A) *Philosophie de la nature.*

1. Aristote déclare par exemple à propos de la matière : « La matière est un relatif, car à une forme autre correspond une matière autre » (43). Mais le philosophe affirme aussi que la matière est un principe, un co-principe (44).

2. Lorsqu'il traite de l'altération, il note : « Toutes les vertus (*ἀρεταίς*) sont une certaine manière d'être dans le relatif » (45). Et il explique : « En effet, celles du corps, par exemple la bonne santé, le bon état, consistent pour nous dans le mélange et la proportion du chaud et du froid, soit dans leurs rapports réciproques internes, soit relativement au milieu. De même pour la beauté, la force, les autres vertus et vices. Chacune de ces dispositions consiste en effet dans une certaine manière d'être relative à quelque chose, et puisque les relatifs ne sont pas par eux-mêmes des altérations, la perte de ces dispositions n'est pas une altération. De même les *habitudes de l'âme* consistent elles aussi dans une certaine manière

(43) *Phys.*, II, 2 194 b 8 ; VIII, 3 246 b.

(44) *Phys.*, I, 7 191 a 12 ss ; I, 9 192 a 13ss.

(45) *Phys.*, VII, 2 246 b 3ss.

relative d'être » (46). Ce qui connaît est aussi rangé dans le relatif (47).

3. Après une longue recherche sur le lieu, Aristote précise : « Chaque chose reste au repos naturel dans son propre lieu et il ne faut pas s'en étonner, car elle est dans le lieu comme une partie divisée relativement au tout » (ὡς διααιρετὸν μέρος πρὸς ὅλον ἐστίν) (48). Le lieu est « l'être-dans », le relatif « l'être-vers », mais le « dans » du lieu implique un certain « vers ».

4. Le temps et le mouvement sont corrélatifs : aucun temps sans mouvement, aucun mouvement sans temps (49).

Les exemples 1 et 2 qui précèdent sont des types de relatifs génériques, qui se ramènent à la seconde classe de relatifs, celle de l'actif-passif. Les exemples 3 et 4 sont plus complexes, mais ils peuvent se ramener au type mesurable-mesure, puisque le localisé et le mobile sont mesurés respectivement par le lieu et le temps. Cette mesure est pourtant complexe. Le temps mesure parce qu'il est le nombre du mouvement (d'où la corrélation temps-mouvement). Le lieu mesure en finalisant, comme le tout finalise la partie. On retrouve donc dans ces mesures quelque chose du premier et du second type de relatifs. Rien n'empêche d'ailleurs que ces divers aspects coexistent, car d'un côté il s'agit du relatif selon le genre, de l'autre, du relatif selon lui-même.

B) *Philosophie du vivant.*

1. L'aliment est défini : « Ce qui est relatif à l'être animé et cela non par accident » (50).

2. A propos de la sensation, Aristote précise que « le pâtir » peut s'entendre de diverses manières ; il peut signifier la conservation de l'être en puissance par l'être semblable en acte, de la même manière que « la puissance est relative à l'entéléchie » (51).

3. « La faculté sensible est en puissance, tandis que le sensible est déjà en entéléchie » (52).

4. « La science est en un sens identique à son objet, comme la sensation est identique au sensible » (53).

(46) *Phys.*, VII, 3 246 b 4ss.

(47) *Phys.*, VII, 3 247 b 2ss.

(48) *Phys.*, VI, 5 212 b 33ss.

(49) *Phys.*, VIII, 1 252 b 5 ; 251 b 19.

(50) *De l'âme*, II, 4 416 b 12ss.

(51) *De l'âme*, II, 5 417 b 4.

(52) *De l'âme*, II, 5 418 a 4.

(53) *De l'âme*, III, 8 431 b 20ss. Cf. II, 5 418 a 5 : (Quand la faculté sensible) a pâti, elle est devenue semblable au sensible et elle est telle que lui.

Les exemples 1, 2 et 3 sont des types de relatifs génériques qui se ramènent à la classe actif-passif (de diverses manières, évidemment). Dans l'exemple 4, Aristote se sert du relatif « identique » pour montrer comment cette opération vitale qu'est la connaissance se situe au-delà du simple devenir physique et implique une certaine assimilation.

C) *Philosophie humaine.*

1. Contre la théorie du Bien-en-soi, Aristote montre que le bien est dit soit dans la détermination essentielle, soit dans la qualité, soit dans le relatif (54). En tant que relatif, le bien est l'utile. Le caractère propre d'un tel bien est précisément d'être dépendant d'un autre ; l'utile n'est pas bien-en-soi, mais bien-en-vue-d'un-autre ; c'est la nature propre de ce qui est pur moyen. Ainsi sont nettement distingués le bien-relatif du moyen et le bien-absolu de la fin (55).

2. Puisque toutes les vertus sont des relatifs, on peut dire que l'Éthique traite constamment des relatifs, sauf quand elle s'occupe de la fin prise d'une manière absolue (56). C'est surtout à l'égard de la vertu de justice et de l'amitié que la nature du relatif est plus manifeste. Le propre de la justice est en effet d'être une vertu vers-un-autre (57). Dans la mesure où elle est habitus, elle est vertu ; dans la mesure où elle se porte vers l'autre, elle est justice (58).

Dans le premier de ces exemples, ce qui est relatif à la fin, comme l'utile, peut se ramener au relatif selon le mesurable et la mesure, et fondamentalement à la deuxième classe de relatifs.

Dans le second exemple, les vertus, elles aussi, se ramènent à la deuxième classe de relatifs. Dans la mesure où la justice et l'amitié impliquent l'égalité, elles font appel au premier type de relatifs ; mais dans la mesure où l'amitié finalise, elle implique le troisième type : l'ami est comme la mesure et le lieu de son ami.

D) *Philosophie première.*

1. La recherche qu'Aristote fait sur la substance au livre Z se présente comme un dépassement constant à l'égard de l'être

(54) *Eth. Nic.*, I, 4 1096 a 17-29. Cf. *Top.*, VI, 8 146 b 10.

(55) *Eth. Nic.*, VI, 2 1139 b 1-4.

(56) *Eth. Nic.*, VI, 2.

(57) *Eth. Nic.*, V, 3 1129 b 27.

(58) *Eth. Nic.*, V, 3 1130 a 2 : « L'homme qui exerce une charge dans la communauté est immédiatement relatif à autrui ».

relatif. La substance ne peut s'identifier avec le sujet, car elle se confondrait avec la matière ; elle ne peut s'identifier avec la quiddité car elle ne se distinguerait plus des autres déterminations accidentelles : ces deux fonctions de la substance demeurent relatives et n'expriment donc pas avec assez de précision ce qu'il y a de premier et de fondamental dans la substance. Celle-ci n'est en rien un être relatif ou corrélatif. Pour saisir et exprimer cette autonomie dans l'être, Aristote se sert de l'identité, c'est-à-dire d'un être relatif conçu par notre intelligence pour nier précisément toute réalité relative de ce que nous affirmons identique à soi-même (59).

2. Dans la recherche de l'être considéré en acte et en puissance, la notion de relatif est également utilisée. Aristote cherche à préciser ce qu'est l'acte : il sera comme l'être qui bâtit par rapport à l'être capable de bâtir, comme l'être éveillé par rapport à l'être qui dort, comme l'être qui voit par rapport à celui qui a les yeux fermés (60). On ne peut exprimer ce qu'est l'être en acte et l'être en puissance qu'en se servant du lien qui relie essentiellement ces deux états ; ensuite seulement on précisera que ce rapport n'est pas réciproque, l'acte jouissant d'une antériorité absolue à l'égard de la puissance. A ce moment l'acte sera saisi comme situé au-delà du relatif, comme la fin, le terme du relatif ; tandis que l'être en puissance ne pourra jamais se libérer de cette condition de relatif.

3. Enfin, dans son étude de l'un et du multiple, Aristote, d'une manière encore plus explicite, se sert des relatifs : « L'un et le multiple sont opposés dans les nombres, comme la mesure l'est au mesurable ; ils sont comme des relatifs, quoiqu'ils ne soient pas selon eux-mêmes des relatifs. On a remarqué ailleurs que les relatifs sont dits de deux manières : les uns comme contraires, les autres reliés seulement comme la science l'est au connaissable, du fait que quelque chose d'autre est rapporté à l'objet connaissable » (61).

Aristote précise alors l'analogie qu'il vient d'établir entre l'un et le multiple d'une part, la science et son objet d'autre part : « Toute

(59) *Met.*, Z, 6 1031 a 15 ss. De même Aristote se sert du semblable et du dissemblable pour manifester le caractère propre de la qualité, de l'égal et de l'inégal pour celui de la quantité : « Le propre de la qualité est de se voir attribuer le semblable et le dissemblable » *Cat.*, 8 11 a 15ss. « Ce qui est par dessus tout le caractère le plus propre de la quantité, c'est qu'on peut lui attribuer l'égal et l'inégal » *Cat.*, 6 6 a 26ss.

(60) *Met.*, Θ, 6 1048 b 1ss ; cf. *Met.*, Θ, 6 1048 a 7 ss : « Comme cette chose-ci est dans celle-ci ou relativement à celle-ci, ainsi celle-là est dans celle-là ou relativement à celle-là. Certains êtres, en effet, sont comme le mouvement vers la puissance, d'autres comme la substance vers (πρὸς) la matière... ».

(61) *Met.*, I, 6 1056 b 33 ss et 1057 a 5. Aristote affirme de nouveau : l'un et le multiple sont opposés, non comme contraires (ὡς ἐναντίον), mais comme certains des relatifs ; c'est en tant que l'un est mesure, l'autre mesurable, qu'ils sont opposés (6 1057 a 3 ; cf. *Cat.*, 7 5 b 15).

science est connaissable, tandis que tout connaissable n'est pas une science, puisque la science est mesurée par le connaissable » (62).

Par contre, si on considère l'un et le multiple comme l'indivisible et le divisible, ils s'opposent comme des *contraires*.

Si maintenant l'on jette un regard d'ensemble sur les trois grandes recherches qu'Aristote vient d'effectuer dans la philosophie première : substance, puissance et acte, un et multiple, on s'aperçoit qu'il a mis en œuvre les trois grands types de relatifs signalés dans le livre Δ . Ce n'est pas un simple hasard. Ces relatifs, mis en œuvre dans les livres Z, Θ , I, se présentent bien comme les relatifs des diverses modalités de ce-qui-est, c'est-à-dire les relatifs affectant la détermination formelle et matérielle ; la détermination selon l'acte et la puissance ; la détermination de la propriété, celle de l'un et du multiple. Le relatif en effet, étant le plus débile des êtres, est comme le mode des autres déterminations de ce-qui-est, il se prendra donc fondamentalement à partir de ces diverses déterminations premières et irréductibles de ce-qui-est.

Ceci aide à comprendre comment d'une certaine manière le troisième type de relatifs est déjà présent dans les deux autres et ne fait qu'explicitier un de leurs aspects. La détermination de l'un et du multiple diffère des deux précédentes (substance-accident, acte-puissance) en ce sens qu'elle n'atteint plus l'être dans sa structure essentielle ou son exercice ultime, mais qu'elle en exprime seulement la propriété. Elle peut donc comme toute propriété être considérée matériellement comme jouant un rôle de disposition antérieure, car la disposition est première génétiquement, ou au contraire comme venant achever l'être et exprimer son ultime rayonnement.

Ainsi les relatifs selon la mesure et le mesurable sont déjà présents dans les relatifs selon le nombre (car l'un est une certaine mesure, quantitative), et ils sont présents aussi dans les relatifs selon l'actif et le passif (car le passif est mesuré et l'actif parfait est mesure). Cependant ils explicitent quelque chose de nouveau qui est comme l'ultime aspect du relatif ; ce « quelque chose », explicité dans ce troisième type de relation, exige une considération extrêmement fine et précise ; dès qu'on matérialise un peu la pensée, on ne peut plus le distinguer et on le ramène aux types précédents. D'où cette affirmation qu'il ne peut y avoir que deux types irréductibles de relatifs (63) : c'est vrai matériellement, non formellement.

Dans les autres parties de la philosophie, il est normal que les types de relatifs soient plus complexes, puisqu'elles ne portent pas

(62) *Met.*, I, 6 1057 a 9ss.

(63) A. KREMPPEL, *op. cit.*, pp. 484-486 : « Il n'y a de relation mixte qu'entre les créatures et Dieu ».

sur les déterminations premières de ce-qui-est, mais sur ce-qui-est-mû, ce-qui-se-meut, ce-qui-se-meut-volontairement. Ces parties de la philosophie ne peuvent donc s'abstraire du mouvement ; chez elles tout relatif est envisagé en fonction du type actif-passif.

Dans la mesure au contraire où l'immanence de la vie permet de dépasser ce mode de devenir, les deux autres types de relatifs réapparaissent dans leur originalité, l'un pour exprimer l'immanence de l'assimilation vitale, l'autre, l'exigence de la mesure, de l'intelligence ou de la fin qui est capable d'ordonner.

E) Critique et logique.

1. « L'être est dit de plusieurs manières, mais relativement à l'un ($\pi\rho\delta\varsigma \xi\nu$), à une certaine nature unique, et non d'une manière univoque. De même que tout ce qui est sain se dit relativement à la santé,... de même que ce qui est médical se dit relativement à la médecine..., l'être est vraiment dit de diverses manières, mais tout entier par rapport à un principe premier. Telles choses sont dites être parce que substances, telles autres parce que modalités de la substance, telles autres encore parce qu'acheminement vers la substance ou conceptions de la substance » (64).

2. « L'être et l'un sont identiques et d'une même nature, en tant qu'ils s'appellent mutuellement, comme le principe et la cause, sans qu'ils soient manifestés par un unique concept » (65).

3. Toute la logique d'Aristote demeure dans une certaine dualité, celle du sujet et de l'attribut. En logique, la substance n'est saisie que dans ses fonctions de sujet et d'attribut essentiel, quidditatif, ce qui implique évidemment un certain aspect relatif. On parle de substance première et seconde : il y a un ordre. L'universel est « ce qui est capable d'exister en plusieurs » (66). Si Aristote n'explique pas la nature propre de l'universel comme « relation de raison », il en use cependant ; et même toute sa logique repose sur un tel universel.

Ces brèves notations suffisent à montrer comment Aristote se sert du premier type des relatifs pour mettre en lumière l'originalité propre du terme analogique d'être, pour établir l'identité de l'un et de l'être, et comment toute sa logique implique comme structure le relatif.

Conclusion. Au terme de cette enquête, il est facile de comprendre la place que le relatif occupe chez Aristote et l'importance qu'il

(64) *Met.*, Γ 2 1003 a 33 ss ; cf. 2 1005 a 7ss, même affirmation au sujet de l'un.

(65) *Met.*, Γ , 2 1003 b 23ss.

(66) *Met.*, Z , 13 1038 b 13.

lui donne. A l'égard de celui qui connaît, le relatif a une certaine priorité génétique, il est premier. Merveilleux instrument de l'analyse, il permet de saisir et d'exprimer l'absolu de la substance, de l'acte, de l'un, et aussi le caractère analogique de l'être tel qu'il se manifeste à nous. Mais une telle parenté avec notre connaissance intellectuelle n'est pas sans comporter un très grave danger : celui d'en faire lui-même un absolu, et par le fait même de ne plus sortir du relatif, de s'y enfermer, de vouloir tout comprendre et expliquer en fonction du relatif ou de la relation, dans un système clos à la manière des idéalistes (Hegel, Hamelin), des ontologistes (Rosmini, Lavelle), des existentialistes (Sartre, Heidegger). Aristote a échappé à ce danger grâce au réalisme de son expérience, qui par le toucher le met en contact immédiat avec ce qui est et grâce aussi au réalisme de sa contemplation qui la met en contact avec la Substance-séparée-Acte-pur. Pour lui la première détermination de l'être (la substance), ainsi que son exercice (l'acte) et sa propriété (l'un) ont leur place au-delà du relatif. Celui-ci n'intervient que d'une manière très humble, pour aider à exprimer cet absolu de la substance, de l'acte, de l'un ; mais dès que l'on quitte ces premiers modes de ce-qui-est, le relatif réapparaît comme pouvant envelopper en quelque sorte toutes les autres déterminations.

Ainsi l'extension intelligible du relatif apparaît comme égale à celle de l'être, bien que sa réalité d'existence est ce qu'il y a de plus faible, de plus débile. Cela explique que, pour la réflexion critique, la relation possède une place si primordiale, tandis qu'à l'égard du jugement métaphysique elle demeure toujours secondaire et dépendante.

En somme, par la distinction si ferme qu'elle établit entre ce-qui-est et ce-qui-est-connu, par la découverte qu'elle fait de la diversité des modes de ce-qui-est, la philosophie d'Aristote se présente à la fois comme une philosophie de la substance et de l'acte, et comme une philosophie du relatif : elle affirme fortement la priorité absolue (métaphysique) de ces deux modes de ce-qui-est, mais elle maintient aussi une certaine priorité du relatif dans son ordre.

M.-D. PHILIPPE.
